

La collecte des papiers-cartons en conteneur, c'est possible!

Jusqu'à ce jour, les papiers-cartons devaient être présentés à la collecte soit dans des cartons, soit ficelés en piles. Les bacs en plastique divers et variés utilisés par certains étaient interdits. Nous vous proposons une nouvelle solution (facultative): un conteneur 240L standardisé.



- Pour réduire les risques en cas de pluie et/ou de vent
- Pour faciliter la manutention pour vous et les chargeurs

Comment l'obtenir auprès de votre intercommunale de gestion des déchets in BW?

- **Versez la somme de 40€ TTC sur le numéro de compte de in BW BE84-091-0006238-59** avec communication libre: nom, prénom et adresse + conteneur papiers-cartons.
- Envoyez un e-mail à valmat@inbw.be renseignant obligatoirement vos nom, prénom et adresse, ainsi que l'adresse du recyparc dans lequel vous souhaitez enlever votre conteneur (les adresses de nos 17 recyparcs sont disponibles sur <https://www.inbw.be/trouver-un-recyparc>).



Une fois le paiement reçu, nous vous communiquerons la date à partir de laquelle vous pourrez aller chercher votre conteneur dans le recyparc de votre choix via l'adresse mail avec laquelle vous nous avez contactés. L'enlèvement s'effectuera pendant les heures d'ouverture du recyparc in BW et sur présentation de votre carte d'identité.

Vous serez propriétaire du conteneur que vous pourrez sortir la veille des jours de collecte selon les dates reprises sur votre calendrier des collectes. Il devra être placé sur le trottoir ou l'accotement devant votre domicile et devra contenir exclusivement des papiers et/ou cartons. Le conteneur devra être rentré le soir du jour de la collecte. Ne compactez pas trop les cartons pour éviter que les matières ne restent bloquées dans le conteneur. Fermez le couvercle pour éviter que les P/C ne soient mouillés ou ne s'envolent.

Attention! Si, lors de la collecte, nous devons constater que des déchets interdits sont présents, votre conteneur ne sera pas vidangé.